



Signataire : Christo Ivanov

Date de dépôt : 31 octobre 2023

Question écrite urgente

Développement de l'électromobilité : où en est le déploiement des points de recharge publics ?

La progression du nombre de véhicules électriques en Suisse est impressionnante. Alors que l'on dénombrerait seulement 754 véhicules électriques en Suisse en l'an 2000, leur nombre s'élève à 110 751 en 2022. La part des voitures électriques continue d'augmenter et une voiture neuve sur quatre peut être rechargée sur le réseau électrique. Au niveau cantonal, en 2015, la stratégie pour la protection de l'air d'ici 2030 prévoit que 10% des véhicules immatriculés d'ici 2030 soient électriques.

L'essor de l'électromobilité se heurte toutefois aux possibilités de recharge qui sont une condition impérative à l'acquisition d'un véhicule électrique, ceux-ci étant le plus souvent rechargés sur le lieu d'habitation. Or, à Genève, il y a 78% de locataires et les ménages ont du mal à obtenir une installation de borne sur leur lieu de domicile. Il y a également des obstacles juridiques ou des coûts d'installation très élevés qui n'encouragent pas les propriétaires immobiliers à investir.

Les solutions à recharge lente conviennent à des usages routiniers en milieu domestique, résidentiel ou professionnel comme avec les parcs d'entreprise. Elles demandent néanmoins de huit à douze heures pour une recharge complète. A côté de la charge lente, les personnes notamment en déplacement souhaitent pouvoir effectuer une recharge rapide. Sur les routes de transit, la recharge lente n'a guère de sens, car il convient de recharger un maximum de véhicules en un minimum de temps, au risque de voir les infrastructures de recharge saturées, un peu comme si un véhicule à essence tardait douze heures à faire le plein à la pompe.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Combien de points de recharge lente sur les 1300 envisagés dans la stratégie de l'électromobilité 2030 restent à réaliser ?*
- 2) *La réalisation de points de recharge lente sur les axes de transit est-elle toujours d'actualité ?*
- 3) *Le réseau électrique sera-t-il capable de supporter ces sollicitations supplémentaires, notamment pendant les pics de consommation journaliers ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.